

11 c. Telle était la situation de l'instruction primaire en 1873, d'après les documents officiels de l'Exposition de Vienne. Depuis, la situation n'a pas changé beaucoup. En Grèce, pour le moment, le nombre des élèves inscrits pour 100 habitants est de 7 1/4 et la dépense par tête de 90 c. Une statistique annuelle donnant tous les détails nécessaires, serait bien utile chez nous, mais elle nous manque. Espérons, toutefois, que le gouvernement va prendre toutes les mesures adoptées par tous les pays civilisés¹.

II.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.

L'enseignement n'est bien donné que par un maître réellement instruit et sachant communiquer son instruction à ses élèves ; tout dépend de là : *Un vaut dix mille, lorsqu'il est digne*, d'après la maxime d'Héraclite. M. F. Adams, secrétaire de l'éducation aux États-Unis, dit avec raison, dans son dernier rapport², que la préparation et l'instruction d'un maître demandent plus de soins, plus de mesures législatives que l'éducation d'un soldat ou d'un matelot. Le professeur Thiersch écrivait en 1833 les paroles suivantes : « Pour avoir de bons maîtres, il faut savoir les former ; l'érection d'écoles normales élémentaires est donc de première nécessité, et la direction en est plus difficile qu'on ne le pense ordinairement³. »

Les articles 65, 66, 67, 68, 69 de la loi de 1834 sur

1. Statistique de l'enseignement primaire, rapport de M. le ministre de l'instruction publique J. Ferry à M. le président de la République Française. Paris, 1880, in-4°.

2. *Report of the state of Ohio*, 31 août 1875, et Buisson, rapport sur l'instruction primaire à l'exposition de Philadelphie en 1876. Paris 1878, in-4°, p. 524.

3. Moraïtinis, *la Grèce, etc.*, p. 105.

